

## Rapport d'orientation

J'ai évoqué, en début de séance, les difficultés que nous avons à fidéliser les jeunes : c'est une des raisons qui nous conduira, cette année, à amplifier notre présence sur Internet, par l'intermédiaire de **notre site**, sur lequel je vous invite à vous connecter régulièrement pour vous tenir au courant de notre activité et de l'actualité dans les domaines qui nous préoccupent ; par l'intermédiaire aussi des **réseaux sociaux**, Facebook et Twitter, que nous commençons à investir et dont nous pensons qu'ils seront, parmi d'autres, un moyen efficace et moderne de faire connaître nos actions.

Notre département, et c'est un sujet que nous évoquons chaque année, est très étendu. Nous nous efforçons de répartir **nos permanences** de la façon la plus homogène possible ce qui nous a amenés, tenant compte de leur fréquentation, à en fermer certaines et à en ouvrir récemment 3 autres dont nous espérons beaucoup pour 2019 : Culoz, Valserhône, Oyonnax ; et peut-être bientôt Pont de Vaux où des contacts ont été pris avec la mairie. **Le siège même de notre association**, ici à Bourg, est appelé à déménager à court terme compte tenu des travaux qui sont prévus sur le site.

Les mandats de **nos représentants des usagers** dans les établissements de santé prendront fin en novembre prochain. Nous les incitons bien sûr à postuler à nouveau, et nous lancerons, prochainement, une campagne visant à susciter de nouvelles candidatures. Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances de base dans le domaine médical ou juridique pour postuler, ce sont des activités altruistes et enrichissantes pour lesquelles des formations accessibles à tous sont proposées par notre partenaire France Assos Santé.

Notre fonctionnement a un coût ; nous avons heureusement eu l'assurance, tout récemment, que nous bénéficierions, cette année encore, d'une aide de l'état pour le salaire de notre précieuse secrétaire Fabienne. Nous continuerons, comme nous l'avons fait en 2018, à saisir toute opportunité d'obtenir des subventions de l'administration. Ce sont des procédures lourdes, chronophages, mais qui sont indispensables à la survie de notre association. Pour en finir avec **le thème des finances**, je signale que nous avons décidé, pour 2019, de ne pas modifier nos tarifs d'adhésion qui, par parenthèse, se

situent dans une fourchette établie par notre fédération.

Nous avons le souci d'être toujours plus efficaces et fiables. Dans cet esprit, nous voulons développer et enrichir **l'offre de formation** pour nos bénévoles, un plan à cet effet est en cours d'élaboration et sera mis en œuvre cette année.

Nous avons enfin l'intention de renouveler, en 2019, nos expériences passées de **conférences-débat** : un des prochains sujets traités pourrait être le Dossier Médical Partagé dont vous savez qu'il est en cours de déploiement sur le département de l'Ain. Nous pensons que le public a besoin d'être informé et rassuré sur cette nouveauté.

En **conclusion**, tous les projets qui sont les nôtres et que je viens d'évoquer restent dans le domaine du raisonnable ; il n'en demeure pas moins qu'ils nécessiteront le concours de tous : nous avons besoin de toujours plus de bénévoles susceptibles de s'impliquer dans l'une ou l'autre de nos diverses actions, ne manquez pas de nous contacter et de nous indiquer en quoi vous pourriez nous être utiles ; l'argent étant le nerf de la guerre, je vous recommande aussi avec la plus grande énergie de ne pas oublier de renouveler votre adhésion ! Je vous remercie.